



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/660
3 février 2005

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

543ème séance plénière

PC Journal No 543, point 4 de l'ordre du jour

DECISION No 660
THEMES POUR LA DEUXIEME PARTIE DE LA REUNION SUR
LA MISE EN OEUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT
LA DIMENSION HUMAINE

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision No 476 (PC.DEC/476) du 23 mai 2002 concernant les modalités des réunions de l'OSCE sur les questions relatives à la dimension humaine,

Décide de retenir les thèmes « Tolérance et non-discrimination », « Situation des médias dans la région de l'OSCE et rôle des acteurs étatiques et non-étatiques dans la promotion de la liberté des médias » et « Méthodes pour prévenir et combattre la torture » pour la deuxième partie de la Réunion de 2005 sur la mise en oeuvre des engagements concernant la dimension humaine.